



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Maintien

Question au Gouvernement n° 1917

### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean Royer.

M. Jean Royer. L'Assemblée ne sera pas étonnée que le député de Tours rappelle ici la semaine trop longue de désordre et de vandalisme que le sud de notre agglomération a subie.

Une quarantaine de véhicules ont été incendiés et détruits, des automobiles, mais aussi des cars. Les forces de l'ordre, extrêmement mobiles, n'étaient pas suffisantes au moment où les délits ont été commis, et la population, bien entendu, a été terriblement gênée.

La colère gronde dans la population environnante. Les gens sont inquiets pour leur véhicule et pour ce qui peut leur arriver. En même temps, ils sont de plus en plus opposés au fait que les multi-récidivistes pour de petits délits soient relâchés aussitôt interpellés. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe République et Liberté.)

Monsieur le ministre de l'intérieur, êtes-vous décidé à renforcer l'ilotage de nuit, de sept heures du soir à cinq heures du matin, toutes les forces de l'ordre pouvant se succéder, non seulement les gendarmes, qui devraient pénétrer à nouveau dans les villes, mais encore les CRS, la gendarmerie mobile et la police d'État. Ce serait une première mesure importante. L'ilotier, en effet, peut interpellé et sanctionner, mais il connaît aussi la population, peut discuter avec elle et lui faire connaître les mesures prises par le service d'ordre.

Deuxièmement, êtes-vous décidé à diminuer le multi-récidivisme non puni et, en particulier, à condamner les jeunes à des peines de travail plutôt qu'à la prison ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe République et Liberté.)

Troisièmement, êtes-vous disposé à réaliser la deuxième tranche de modernisation du commissariat de Tours et à créer un commissariat à Saint-Pierre-des-Corps ?

Enfin, êtes-vous prêt à organiser avec les élus, à Paris et à Tours, les réunions de travail nécessaires pour mettre en œuvre l'ensemble de ces mesures ? (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe République et Liberté.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Jean-Louis Debret, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, il y a effectivement eu des incidents à Saint-Pierre-des-Corps et à Tours, et des voitures ont été incendiées.

Sous l'autorité du préfet d'Indre-et-Loire, les forces de police font face, le mieux possible, à des petits groupes extrêmement mobiles et déterminés,...

M. Alain Griotteray. Ça promet !

M. le ministre de l'intérieur. ... qui évitent tout affrontement direct. J'ai d'ores et déjà envoyé à Tours deux compagnies républicaines de sécurité, qui sont présentes non seulement le jour mais aussi toute la nuit.

Notre action contre le vandalisme et les agissements de certaines bandes est déterminée. C'est l'une de nos priorités. D'ailleurs, la raison d'être de la réforme des cycles de travail de la police que j'ai entreprise, c'est qu'il y ait chaque jour plus de fonctionnaires de police dans la rue, et un renforcement de l'ilotage.

Par conséquent, dans toute la France, et particulièrement dans les zones difficiles, nous avons donné mission à

la police d'etre presente, et, grace au budget qui sera vote par l'Assemblee, nous lui en donnons les moyens. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

## Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Jean Royer.

M. Jean Royer. L'Assemblee ne sera pas etonnee que le depute de Tours rappelle ici la semaine trop longue de desordre et de vandalisme que le sud de notre agglomeration a subie.

Une quarantaine de vehicules ont ete incendies et detruits, des automobiles, mais aussi des cars. Les forces de l'ordre, extremement mobiles, n'etaient pas suffisantes au moment ou les delits ont ete commis, et la population, bien entendu, a ete terriblement genee.

La colere gronde dans la population environnante. Les gens sont inquiets pour leur vehicule et pour ce qui peut leur arriver. En meme temps, ils sont de plus en plus opposes au fait que les multi-recidivistes pour de petits delits soient relaches aussitot interpelles. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe Republique et Liberte.)

Monsieur le ministre de l'interieur, etes-vous decide a renforcer l'ilotage de nuit, de sept heures du soir a cinq heures du matin, toutes les forces de l'ordre pouvant se succeder, non seulement les gendarmes, qui devraient penetrer a nouveau dans les villes, mais encore les CRS, la gendarmerie mobile et la police d'Etat. Ce serait une premiere mesure importante. L'ilotier, en effet, peut interpellier et sanctionner, mais il connait aussi la population, peut discuter avec elle et lui faire connaitre les mesures prises par le service d'ordre.

Deuxiemement, etes-vous decide a diminuer le multi-recidivisme non puni et, en particulier, a condamner les jeunes a des peines de travail plutot qu'a la prison ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique, du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe Republique et Liberte.)

Troisiemement, etes-vous dispose a realiser la deuxieme tranche de modernisation du commissariat de Tours et a creer un commissariat a Saint-Pierre-des-Corps ?

Enfin, etes-vous pret a organiser avec les elus, a Paris et a Tours, les reunions de travail necessaires pour mettre en oeuvre l'ensemble de ces mesures ? (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe Republique et Liberte.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'interieur.

M. Jean-Louis Debre, ministre de l'interieur. Monsieur le depute, il y a effectivement eu des incidents a Saint-Pierre-des-Corps et a Tours, et des voitures ont ete incendiees.

Sous l'autorite du prefet d'Indre-et-Loire, les forces de police font face, le mieux possible, a des petits groupes extremement mobiles et determines,...

M. Alain Griotteray. Ca promet !

M. le ministre de l'interieur. ... qui evitent tout affrontement direct. J'ai d'ores et deja envoye a Tours deux compagnies republicaines de securite, qui sont presentes non seulement le jour mais aussi toute la nuit.

Notre action contre le vandalisme et les agissements de certaines bandes est determinee. C'est l'une de nos priorites. D'ailleurs, la raison d'etre de la reforme des cycles de travail de la police que j'ai entreprise, c'est qu'il y ait chaque jour plus de fonctionnaires de police dans la rue, et un renforcement de l'ilotage.

Par consequent, dans toute la France, et particulierement dans les zones difficiles, nous avons donne mission a la police d'etre presente, et, grace au budget qui sera vote par l'Assemblee, nous lui en donnons les moyens. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Royer Jean](#)

**Circonscription :** - RL

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1917

**Rubrique** : Ordre public

**Ministère interrogé** : intérieur

**Ministère attributaire** : intérieur

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 6 novembre 1996, page 6481

**Réponse publiée le** : 6 novembre 1996, page 6481

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 novembre 1996